

ÉCONOMIE



Intégrer la fabrication additive dans votre entreprise

La Région soutient les projets d'innovation
des entreprises régionales sur la thématique
de l'Usine du Futur.



En partenariat



Innovons aujourd'hui, explorons demain

Découvrez les avantages du parcours « Fabrication additive »

LE MOYEN D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE VOTRE ENTREPRISE

La Fabrication additive permet de fabriquer un objet par ajout de matière, couche par couche, à partir d'un fichier numérique. Cet ajout de matière peut se faire selon plusieurs procédés et avec des matériaux variés. Ouvrant la voie à un nouvel écosystème industriel, économique, scientifique, social, sociétal..., la Fabrication additive, combinée aux autres techniques de fabrication existantes, a un impact sur les coûts, les performances, les délais, la capacité d'innover.

LES 5 ENGAGEMENTS SUR 12 MOIS

- « Réaliser un état des lieux pour mesurer l'intérêt d'intégrer la Fabrication additive dans l'entreprise.
- « Analyser son impact sur la stratégie, l'organisation et les compétences en interne.
- « Identifier la technologie la mieux adaptée.
- « Orienter vers un accompagnement pour la mettre en œuvre de manière opérationnelle.
- « Mettre en réseau et animer la communauté « Fabrication additive ».

UN SUIVI PERSONNALISÉ ET CONTRACTUALISÉ

Le parcours « Fabrication additive » est un des parcours « Usine Du Futur » soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine.

C'est un programme d'accompagnement proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), la CCI Nouvelle-Aquitaine et avec le soutien des CCI du territoire.



Inscrivez dans votre stratégie le parcours « Fabrication additive »

VOUS ÊTES

- « une PME, PMI ou ETI implantée en Nouvelle-Aquitaine qui fabrique des produits propres ou en sous-traitance

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER

- « D'un diagnostic personnalisé.
- « De formations.
- « D'un accompagnement individuel et collectif.
- « D'une aide financière de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les 3 étapes du parcours « Fabrication additive »

ÉTAPE 1

Un conseiller CCI réalise un état des lieux avec le soutien d'un expert du CETIM pour une analyse individuelle.

OBJECTIFS

- « Éclairer et objectiver les enjeux, les besoins.
- « Étudier la faisabilité d'intégrer la Fabrication additive.

DURÉE : 1 à 3 jours.

COÛT : Financement pris en charge par la Région Nouvelle-Aquitaine, le CETIM et les CCI.

ÉTAPE 2

L'entreprise choisit un consultant parmi ceux sélectionnés par le comité de pilotage pour un accompagnement individuel de 4 jours sur site.

L'entreprise participe à 4 jours de formation collective en atelier avec des spécialistes de la Fabrication additive.

OBJECTIFS

- « Accompagner l'entreprise dans une démarche d'intégration de la Fabrication additive.

DURÉE : 8 jours.

COÛT : 2 800 € HT par entreprise. Ce montant tient compte de la subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine (50 % du montant total).

OBJECTIFS

- « Finaliser la réalisation du cahier des charges.

DURÉE : À définir avec le prestataire retenu.

COÛT : À la charge de l'entreprise. Les études conduites peuvent être soutenues financièrement par la Région.

Retrouvez votre conseiller près de chez vous

Les conseillers des CCI sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre projet de Fabrication additive.

Départements 16 et 17

Didier WALT

CCI Rochefort

05 46 84 11 84

d.walt@rochefort.cci.fr

Département 33

Éric JOURDAIN

CCI Bordeaux Gironde

05 56 79 52 61

ejourdain@bordeauxgironde.cci.fr

Départements

19, 23, 24, 47 et 87

Imane EL YOUNSI

CCI Creuse

05 55 51 96 60

ielyounsi@creuse.cci.fr

Départements 40 et 64

Beñat JAUREGUY

CCI Bayonne Pays Basque

05 59 46 59 82

b.jaureguy@bayonne.cci.fr

Départements 79 et 86

Louise AVERTY

CCI Vienne

05 49 60 98 09

laverty@poitiers.cci.fr

www.usinedufutur.fr



Innovons aujourd'hui, explorons demain